

<b>COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS</b>	<i>Titre :</i> <b>POLITIQUE SUR LA SANTÉ DES ÉLÈVES</b>	
<i>Source :</i> <b>Directeur général</b>	<i>Adoption :</i> <b>ETSB05-03-128 En vigueur à compter de septembre 2005</b>	<i>Numéro de référence :</i> <b>P029</b>

La Commission scolaire Eastern Townships convient du besoin d'incorporer à ses écoles et à ses centres des pratiques éducatives qui font la promotion de la santé des élèves.

La Commission scolaire convient également du lien direct entre des démarches saines en matière d'alimentation pour les élèves et des activités d'éducation physique qui améliorent la condition physique de tous les élèves. Certains faits, tels que les suivants, sont indéniables :

- A) Des recherches scientifiques démontrent un lien probant entre une saine alimentation et la réussite scolaire des élèves;
- B) Une saine alimentation soutient l'apprentissage et favorise le développement physique, affectif, social et intellectuel des élèves;
- C) Les élèves qui adoptent un régime sain et équilibré dans les écoles et les centres se concentreront mieux et assimileront les connaissances avec plus d'efficacité, ce qui améliorera leur estime de soi et leur confiance en soi.

L'un des principaux thèmes de la Commission scolaire Eastern Townships consiste à offrir aux élèves toutes les occasions possibles d'être des citoyens sains et actifs, maintenant et à l'avenir.

La Commission scolaire Eastern Townships convient également que ses élèves n'arrivent pas tous dans les écoles et dans les centres dotés des mêmes acquis nutritionnels. Il est donc essentiel d'assurer la présence de tous les facteurs nécessaires pour garantir une expérience d'éducation réussie dans les écoles et les centres. Pour ce faire, il faut prévoir une démarche coordonnée envers la santé dans l'ensemble du système.

La Commission scolaire Eastern Townships s'engage également à s'assurer que les pratiques courantes adoptées au sein des collectivités obtiendront le soutien et le développement nécessaires. Le respect des besoins nutritionnels des élèves sera également combiné aux programmes d'éducation physique intégrés au programme scolaire quotidien normal.

La Commission scolaire Eastern Townships s'assurera du respect des mesures suivantes :

1. Des méthodes sont établies pour élaborer les programmes de nutrition (déjeuner, dîner et collations) dans les écoles et les centres où l'école ou le centre et la collectivité déterminent qu'un tel soutien contribuera aux besoins d'apprentissage des élèves.
2. Les programmes de nutrition des écoles et des centres sont élaborés en consultation avec la communauté scolaire;
3. Les programmes de nutrition sont transmis dans un milieu sécuritaire et accueillant et respectent clairement les normes établies par le Guide alimentaire canadien pour manger sainement.
4. La nutrition et l'éducation physique sont incorporées aux secteurs pertinents du programme scolaire de tous les élèves, afin qu'ils développent des compétences de prise de décision en matière de modes de vie sains, tandis que la documentation et le perfectionnement professionnels pertinents (pédagogique ou non) sont fournis pour soutenir l'implantation de la *Politique sur la santé des élèves*;
5. Les parents et la collectivité reçoivent de l'information au sujet des programmes de nutrition et de l'éducation en nutrition;
6. Un mécanisme est mis en place pour coordonner, analyser et évaluer l'implantation et l'efficacité des programmes de nutrition dans le système et pour y apporter des changements, au besoin.

Les objectifs précis de la présente politique s'établissent comme suit :

- a) Encourager les élèves à consommer des repas équilibrés et à adopter des choix alimentaires convenables;
- b) Éliminer la vente de camelote alimentaire et d'aliments à calories vides dans les écoles et les centres;
- c) Offrir une variété d'aliments complets au meilleur prix possible;
- d) Accroître les connaissances nutritionnelles des élèves grâce à divers programmes et projets d'éducation nutritionnelle;
- e) Promouvoir les projets, les programmes ou les sports en éducation physique au sein des écoles et des centres.

(Nous remercions les arrondissements scolaires canadiens suivants d'avoir prêté leur documentation :

Commission scolaire catholique d'Ottawa Carleton  
Arrondissement scolaire 73 de Kamloops/Thompson  
Arrondissement scolaire 68 de Nanaimo-Ladysmith  
Commission scolaire de Calgary  
Association canadienne des commissions scolaires)